Titre :	Référence : **ANCESTRAMIL**
TRULIN LEON **MARTYR LILLOIS** **1899-1915**	**Généalogies, biographies et monographies**
Auteur :	Origine :
E. Martin-Mamy	**Bibliothèque personnelle**
Référence :	Transcripteur :
LES ANNALES POLITIQUES ET LITTERAIRES REVUE UNIVERSELLE ILLUSTRE HEBDOMADAIRE REDACTEUR EN CHEF : ADOLPHE BRISSON N° 1853 DU 29 DECEMBRE 1918	**MFR** Date : **2009**

Ancestramil

Notre confrère du Progrès du Nord, M. Martin-Mamy, récemment libéré, avec ses compatriotes lillois, du joug allemand, nous a rapporté ce récit qui nous a profondément émus. Le jeune martyr Trulin restera à jamais dans nos souvenirs et dans l'histoire, comme une des figures les plus nobles, les plus belles les plus pures qui aient passé sur la terre. Elle revit dans ces pages admirables que nous sommes fiers de publier. — A. B.

LA VIE ET LA MORT DU JEUNE LEON TRULIN, MARTYR LILLOIS

Le 7 novembre 1915, vers 4 heures et demie de l'après-midi, un soldat allemand poussa la porte d'un cabaret de la place des Patiniers, à Lille.
- Mme **TRULIN**, demanda-t-il ?

- C'est moi ! répondit une voix de femme.

- Votre fils **Léon** sera fusillé demain matin au petit jour !

Dialogue tragique…
Qui était-ce **Léon TRULIN** ? Un adolescent, presque un enfant dont nous allons conter l'histoire.

Il était né le 1er mars 1899, à Att, et son père tenait une boutique de plombier zingueur. Deux enfants, deux garçons naquirent après lui. Le père étant mort, le fils aîné âgé de vingt ans continua le petit commerce. La mère, ouvrière en fourrures élevait en même temps deux filles. Le fils aîné était décédé à son tour. Les femmes ne pouvant continuer le métier paternel, elles vinrent s'installer à Lille. Là comme à Att, la tâche fut continuée avec courage. **Léon TRULIN** grandissait, n'ayant devant les yeux que l'humble spectacle des petits devoirs quotidiens toujours scrupuleusement remplis.

Ses études, ses goûts

A l'âge où les enfants sont encore des gosses, **Léon TRULIN** était déjà un petit homme. A onze ans, il travaillait dans une maison de fourrures. De complexion assez chétive, il tombe bientôt malade, subit une opération et reste plusieurs mois condamné à l'immobilité forcée, mis ces natures-là sont toujours vainqueurs du mal par quelque côté. Si le corps est enchaîné, la tête se venge. **Léon TRULIN** dévore tous les livres qui lui tombent sous la main.
Après plusieurs mois la guérison, une guérison relative, survient. **Léon TRULIN** rentre alors dans une usine de métallisation. Mais son activité dévorante ne se contente pas des obligations communes. Le lot habituel des difficultés est trop léger pour lui. Il s'en crée de nouvelles afin d'avoir la joie de les vaincre et, déjà il ébauche et prépare le glorieux calvaire de sa fin. La journée finie à l'usine, il la prolonge ailleurs, s'instruit, apprend la dactylographie, suit les cours de l'Ecole des Beaux-arts. D'ouvrier il devient employé. De l'atelier il va au bureau. Son rêve se réalise peu à peu et, en regardant grandir ses petits frères, **René** et **Adolphe**, il se sent devenir le chef de famille, celui qui doit conduire la barque au port contre la mer et les vents.

Ancestrami

L’appel de la Patrie

Nous voici au 31 juillet 1914. La grande guerre éclate. Le sol de la Belgique est envahi. A défaut de la confession de **Léon TRULIN** — que nous n'avons pas — il n'est sans doute pas défendu de deviner quel fut son état d'âme. Un être pour qui la droiture est un principe, le devoir une religion a dû non seulement crier de douleur parce qu'il était belge mais aussi parce qu'il était homme devant ce fait brutal; ses compatriotes, unis aux soldats français, écrivaient l'Histoire avec leur sang. **Léon TRULIN** fera son devoir mais, comme toujours, il choisira le plus difficile et en acceptera toutes les conséquences. La guerre sera le formidable choc qui mettra en mouvement toutes ses qualités, puis les agrégera en un solide bloc contre lequel se briseront et les menaces et la mort.
Le 30 juin, à 2 h 30 de l'après-midi, **Léon TRULIN** est parti de chez lui. A 4 heures, un commissionnaire apporte à sa mère un billet et s'en va en disant: « *Il n'y a pas de réponse*. »
La mère lit sur le papier: « *Chère mère. J'ai pris... Que Dieu me protège. Je pars pour ma patrie. Brûle ce papier.* » Et c'est tout. Pas de phrases, pas un mot inutile. Déjà l'héroïsme a pris possession de cette âme qui entend se défendre désormais les épanchements du cœur et les palpitations du sentiment. Cet adieu est tendu comme un arc. Celui qui l'a écrit, on le sent, a tout envisagé, même le pire, et s'y est résigné par avance. L'acceptation de la mort transsude de ces mots brefs qui ressemblent à une sorte de faire part télégraphique. La mère lit le billet et pleure. Elle pense que son enfant va essayer de franchir la frontière hollandaise, puis de gagner la France où il s'engagera dans l'armée belge. Elle songe qu'il est parti sans provisions, sans linge, qu'il est malingre, que la rude vie des tranchées va le rendre malade et qu'elle ne sera pas auprès de lui pour le soigner. La mère pense à ces choses et elle pleure. Elle pleurerait bien plus si elle connaissait la vraie détermination de celui qu'elle chérit, si elle savait quel redoutable but il s'est assigné et l'importance des services qu'il entend rendre à sa patrie.

Une âme dans la fournaise

Désormais ce jeune adolescent vivra la vie la plus rude, la plus hasardeuse, la plus dangereuse qui se puisse imaginer. Avec une ingéniosité qui doit à chaque instant se doubler de courage il quittera une route pour se jeter dans, un champ, se heurtera aux postes ennemis, les contournera pour les dépasser. La nuit, il dormira le plus souvent sous le ciel avare d'étoiles et prodigue de pluie, attentif au moindre bruit, s égarant et se retrouvant, traversant ainsi, à travers les barrages allemands, malgré les sentinelles et les patrouilles, le nord de la France et toute la Belgique, recueillant en route les renseignements précieux, grâce auxquels les Français et les Belges pourront prendre des dispositions utiles et sauver les nôtres des fusils et des canons ennemis. Ceci n'est d'ailleurs qu'une partie de la formidable tâche. Pour arriver en territoire neutre, il faut franchir la frontière hollandaise que gardent les postes reliés entre eux par des fils de fer barbelés parcourus d'un puissant courant électrique. La nuit, pieds nus, afin de ne pas troubler le silence, rampant au ras du sol, retenant sa respiration, l’adolescent guette la seconde propice où les patrouilles montantes et descendantes s'étant croisées sont éloignées l'une de l'autre d'une cinquantaine de mètres. Alors, **Léon TRULIN** se glisse entre deux fils, sachant que s'il les frôle il est foudroyé, puis il s'élance, traverse en courant la zone qui sépare les obstacles de la frontière elle-même. Souvent, les balles sifflent autour de lui. Alors il se couche, laisse passer la rafale, se remet à courir, touche au but enfin. Qu'on se représente ce que ceci suppose d'énergie tendue, d'âpre volonté. Et surtout qu'on pense ceci : cet admirable gamin n'a rien de commun avec ces louches individus que les guerres traînent toujours à leur suite et qui, en se vendant aux uns prouvent qu'ils sont tout prêts à se vendre aux autres. Non, **Léon TRULIN** est un soldat sans uniforme, mais un soldat, et la discipline que lui impose son patriotisme est le seul mobile auquel il obéit. Son désintéressement est complet. Il sert son Pays et le sert si bien qu'il s'oublie lui-même. **Léon TRULIN** appartient à cette rare espèce d'êtres qui, incapables de recevoir quelque chose des autres, ne sont capables que de se donner.

Faisant litière de son bien-être et de sa sécurité, imprudent Jusqu'à la témérité. **Léon TRULIN** devient d'une prudence extrême lorsqu'il s'agit de ceux qu'il aime. Il a tout prévu. Il sait qu'un jour ou l'autre il lui arrivera malheur, mais il entend souffrir seul. Pour qu'aucun soupçon de complicité ne puisse un jour rejaillir sur les siens, se condamne à ne les plus voir. Durant l'été de 1915, il viendra deux fois à Lille mais, se refusant la joie d'embrasser la vieille mère, les sœurs et les frères, il se contentera de leur faire parvenir sa photographie. A présent, un de ses camarades, **Marcel GOTTI** l'aide dans sa noble besogne. Celui-là a quinze ans! Comme tous les caractères fortement trempés, **Léon TRULIN** suscite les volontés.

Deux amis

Dieu merci, le bien est épidémique comme le mal. L'enthousiasme aussi. Devant l'exemple de son ami, **Raymond DERAIN** se sent saisi de la fièvre de servir. Il est solide. La France a besoin de soldats. Il accompagnera **Léon TRULIN** dans son voyage, il partagera avec lui les mille dangers du chemin, puis, la frontière franchie, il ira se mettre à la disposition de sa patrie. Brûlant des mêmes feux, animés du même enthousiasme, arrivés au dernier degré de l'exaltation patriotique, **Léon TRULIN** et **Raymond DERAIN** se mettent en route, l'un servant de guide à l'autre, vers la frontière hollandaise. Ce qu'a été ce voyage, on la su par le rapport de la police allemande car, entre temps, les deux jeunes gens avaient été vendus. Eux aussi comme celui qui se sacrifia jadis pour les hommes, ils avaient eu leur Judas, car Judas est éternel. Sur leurs traces, les plus habiles limiers avaient été lancés. A pêne sortis de Lille, ils étaient déjà suivis. A Att, où ils sont arrivés dans une carriole dont **TRULIN** seul est descendu un instant afin d'embrasser sa tante, la police marchait dans leur ombre. A Bruxelles, où il va rendre visite à son oncle — car il semble que par une sorte de prescience, **TRULIN** entend dire adieu à tous ses parents — la police était toujours là. De Bruxelles, les deux amis se rendent pédestrement à Anvers. La police leur emboîte le pas. Enfin, d'Anvers, toujours à pied, **Léon TRULIN** et **Raymond DERAIN** se dirigent vers Putten où ils comptent traverser la frontière après avoir attendu le moment propice. Comment se sont-ils débrouillés? Ont-ils senti la surveillance suspecte? Je ne sais. Le certain est que **TRULIN** et **DERAIN** ont réussi à échapper à la filature. Se débarrassant du sac où était renfermée l'indispensable nourriture afin de pouvoir courir, les deux jeunes gens brouillent leur piste, errent dans les bois, buvant aux ruisseaux, vivant exclusivement de marrons, couchant dans les taillis parmi les brouillards de l'automne. S'ils le voulaient, ils pourraient retourner. **TRULIN** n'a qu'à brûler les documents dont il est porteur et son cas ne sera pas grave. Ni l'un ni l'autre n'y songent. Ils sont de ceux-là qui savent que le devoir est toujours en avant et qui ne regardent jamais en arrière, « Il faut passer ou mourir », déclare simplement **DERAIN**. Ce n'est pas **TRULIN** qui le contredira. Ils passeront où ils mourront.

L’inutile sacrifice

Le 3 octobre, à la tombée de la nuit, ils se dirigent vers la frontière à Putten et avec des précautions infinies arrivent sans encombre jusqu'aux obstacles de fils de fer barbelés et électrisés. Depuis quelques jours, la distance séparant les postes a été diminuée et le barrage perfectionné. Les fils, très rapprochés et très hauts ne permettent ni qu'on les enjambe ni qu'on se glisse entre eux. **Léon TRULIN** se rend compte du danger. Il supplie **DERAIN** de s'en retourner, de le laisser passer seul. « *Il faut passer ou mourir* », répond **DERAIN** incapable d'abandonner un ami à l'heure du péril. Tous deux s'arment de leur canif de poche, s'aplatissent sur le sol et avec ces outils entreprennent de creuser un passage sous les fils. D'instant en instant, ils perçoivent le bruit des patrouilles qui se dirigent l'une vers autre, se croisent et se dépassent. Alors, ils interrompent leur travail, vont se cacher en rampant derrière quelque obstacle puis reviennent creuser la terre. Depuis trois heures, ils sont là, inondés de sueur, ne sentant pas la fatigue, soutenus par la pensée que de l'autre côté, c'est la liberté, le salut et surtout la belle et large route qui mène où l'on se bat... Mais sans doute un fil a été heurté. Une lueur brève jaillit dans la nuit. Des coups de feu éclatent, les balles sifflent, des pas

lourds s'approchent. Alors, l'amitié souffle à **Raymond DERAIN** le stratagème qui permettra peut-être à **TRULIN** de passer et d'aller porter aux alliés les documents qu'il a en poche.
DERAIN quitte le trou où ils étaient terrés, fait le plus de bruit possible, se met à courir afin d'attirer sur lui l'attention et la poursuite des soldats. L'émouvante feinte—digne d'être sculptée par un Corneille dans le marbre de la poésie — ne réussit pas. Déjà **Léon TRULIN** a dix baïonnettes dirigées sur sa poitrine et bientôt les deux amis, solidement encadrés, sont menés au poste militaire voisin. Sur **Léon TRULIN** scrupuleusement fouillé on découvre un portefeuille contenant cinq rapports, des plans de tranchées, de champs d'aviations, de dépôts de munitions. Le calvaire va commencer. Pour **Léon TRULIN** il ne s'achèvera qu'à la mort.

Les étapes du calvaire

Les étapes de ce calvaire, **TRULIN** lui-même les a notées dans son petit carnet de poche avec une simplicité plus émouvante que tous les récits. Sur un des feuillets, je recopie textuellement ces lignes écrites de sa main: « Arrêté le 3 octobre 1915 à Putten, frontière hollandaise, conduit à la prison des Béguines à Anvers du 4 octobre soir, sorti le 12 octobre, pour entrer le 12 octobre soir à la Citadelle de Lille ». Et en dessous, écrit a l'encre violette, quelques instants avant son exécution, et d'une main qui, je vous en réponds, ne tremblait pas : « **Fusillé le 8 novembre 1915, 6 heures française matin** » Inclinons-nous. Lorsqu'il jetait le cri célèbre que l'histoire répétera, à travers les siècles, comme un éternel écho, le **chevalier d'ASSAS** vivait l'enivrement de la bataille, **Léon TRULIN**, lui, son carnet sur ses genoux, son porte- plume à la main est seul dans sa cellule après un mois d'émotions, de solitude, de privations. Il a 18 ans et il sait qu'il vit ses 60 dernières minutes. Inclinons-nous. Ce curriculum vitae tracé de sa main atteint sans doute dans sa brièveté au plus haut degré de sublime.

C'est le vendredi 5 novembre que **Léon TRULIN** et ses compagnons **Raymond DERAIN**, Marcel **GOTTI**, **Lucien DESFFALT, Marcel LEMAIRE** et **André HERMANN**, ainsi qu'un cinquième, **Marcel D…,** comparurent devant le Conseil de guerre. La sentence est du 6 novembre. **Léon TRULIN** est condamné à la peine de mort sans recours en grâce, **Raymond DERAIN** et **Marcel GOTTI** aux travaux forcés a perpétuité, **Lucien DESFFALT**, **Marcel LEMAIRE** et **André HERMANN**, à quinze ans de travaux forcés. Un seul : **Marcel D**..., est acquitté. Quand on lui a signifié le jugement, **Léon TRULIN a** dit simplement: « *J'ai fait ça pour ma patrie* ». Puis, il a écrit sur son petit carnet: « Le 7 novembre 1915, à 4 h. 10, heure française, reçu arrêt de mort vers 3 h 1/4 ». Et au-dessous ces lignes: « *Je meurs pour la patrie et sans regret*. Simplement je suis fort triste pour ma chère mère et mes frères et sœurs qui subissent le sort sans en être coupables. « J'embrasse de tout mon cœur ma pauvre mère et j'espère que Dieu la préservera pour sauvegarder ses pauvres enfants qui lui sont si chers. J'embrasse aussi Emile, Edgard, Edmond, Adolphe, Eva, Célénie, René, ainsi qu'Alida et Angèle et ses enfants et mes autres parents et amis.
« Je pardonne aux Allemands. J'ai fait mon devoir, mais ils ont été très durs pour moi. Chère mère, j'espère que vous me pardonnerez avant de mourir sans faiblesse avec beaucoup de courage. »

Sur un autre feuillet « à 5 h 1/4 », il énumère les dons et distribue ses souvenirs, sa timbale, sa montre, un catéchisme, quelques marks pour brûler des cierges en l'honneur de Dieu, de la Sainte-Vierge, de Saint-Antoine, mon ange gardien. Saint-Léon, Sainte-Jeanne d'Arc ». Et il ajoute: « J'ai confiance et je saurai mourir courageusement et plus tard vous pourrez dire que je suis mort en bon chrétien et en bon patriote et Belge.»

Tandis que l'admirable condamné vivait ainsi sa dernière soirée, sa mère à qui le policier venait d'annoncer l'affreuse nouvelle était demeurée assommée de douleur, et ses sœurs, avec l'espoir d'empêcher l'irréparable, tentaient les ultimes démarches et se heurtaient soit à des portes closes, soit à d'implacables consignes. Au siège du tribunal militaire, elles rencontrent enfin un officier et essaient de l'attendrir comme s'il pouvait quelque chose:

- Ce n'est pas possible. Vous n'avez donc pas de pitié.
- Il sera fusillé demain matin.

- Vous êtes donc des bourreaux, s'écrient-elles, car la douleur égare la raison.

- Allez à la Kommandantur chercher votre laissez-passer. On vous autorise à le voir.

A la Kommandantur, le planton leur dit:
« Votre billet est là-haut. » On le leur délivre. Ce papier, c'est le signe qu'aucun espoir n'est permis et que la mort en marche personne ne peut l'arrêter. Elles courent vers la Citadelle.

L'entrevue suprême

Ici se place une de ces scènes comme Shakespeare aimait à les inventer. C'est dans la salle du corps de garde, une pièce empoisonnée par la fumée des pipes, parmi les rires et les plaisanteries des soldats qu'a lieu l'entrevue suprême de la victime et de ses sœurs. Pour leurs derniers épanchements il n'est pas même consenti à ces cœurs l'aumône du recueillement et du silence. **Léon TRULIN** arrive bientôt, un soldat devant, un soldat derrière, baïonnette au canon. Il est calme comme s'il ne s'agissait pas de lui et cet enfant qui va mourir s'efforcera seulement de consoler ses sœurs en larmes. « *Il ne faut pas pleurer, leur dit-il. Vous pouvez être fières de moi. Il ne faut pas leur montrer vos larmes. Ça leur ferait trop de plaisir. J'ai demandé un recours en grâce, mais pour ma mère. Pour moi, je ne me serais pas abaissé à ça* ». Paroles dont la beauté supprime d'un geste souverain le milieu grossier, les soldats buvant des chopes, fumant des pipes et riant entre eux. **Léon TRULIN** demande la permission d'écrire qui lui est accordée. C'est pour demander au consul de Belgique en Hollande des papiers qu'il laissa au cours de ses voyages. Il le remercie, s'excuse de ne pouvoir aller les chercher lui-même, car, dit-il, « je n'existerai plus ».

Pendant sa détention, sa famille lui avait envoyé des cigarettes, mais les paquets ne lui étaient pas parvenus. Il se plaint doucement de ce qu'on lui ait même enlevé les cigarettes qu'il avait achetées à la cantine. « *Ils font payer le tabac, puis le reprennent* », dit-il d'un ton enjoué. Des soldats qui ont entendu se mettent à rire. Les sœurs de **TRULIN** demandent à un sous-officier:

- Pourquoi ne lui avez-vous pas remis notre paquet?

- On le lui donnera demain, répond-il sans comprendre qu'il a l'honneur de côtoyer un drame dont l'histoire parlera. L'entrevue touche à sa fin. Le sang-froid de **TRULIN** ne s'est pas démenti une seconde.

Il demande un verre de bière qu'on lui apporte de la cantine et exige que ses sœurs boivent après lui afin qu'elles connaissent bien toutes ses pensées. Et comme elles vont s'en aller et qu'il leur a fait ses ultimes recommandations il les embrasse et à voix basse, il dit à sa sœur aînée: « *Jure-moi, promets-moi de veiller sur René...* ». C'est toujours le même amour qui le possède.
Et maintenant, c'en est fait Les silhouettes chères se sont effacées dans la nuit. Le voici seul, tout seul avec ses souvenirs d'enfance comme passé et comme avenir une unique et terrible nuit. Que s'est-il passé dans cette âme? Les quelques lignés tracées par **Léon TRULIN** sur son carnet suffisent à reconstituer la trame de ses pensées. C'est à sa mère, à ses sœurs, à ses frères, à l'avenir des siens, à leur douleur, que songe ce fils et non à lui-même.
«*Courage, beaucoup de courage, écrit-il à ses sœurs, et prenez la défense de maman et de René. Faites-le pour moi, dans deux heures je n'y serai plus.* » Et sur un autre feuillet: « Lundi 8 novembre 1915, 4 heures du matin. Ma chère maman, puisque je n'y suis plus, prenez la sauvegarde de **René** et marchez la tête haute et ne vous laissez pas accabler par le malheur et puisse-t-il devenir

un fils modèle. Ton fils qui vous embrasse une dernière fois. Enfin, pour essayer d'adoucir le chagrin qu'il va causer, il écrit au gouverneur allemand, lui demandant de rendre son corps à sa famille, après l'exécution.
Vous entendez. Il a dix-huit ans, il est seul dans sa cellule, il va mourir dans une heure et il ne songe qu'aux siens. Pas une larme ne tombe de ces yeux, pas un sanglot ne secoue ce cœur.

Sur le seuil de la mort et de la gloire

L'aube du 8 novembre s'est levée. Dans la grande cour de la Citadelle, les tilleuls commencent à jaillir doucement de l'ombre. A 6 h 20, un prêtre, l'abbé **PAULET**, celui- là qui lui avait appris le catéchisme naguère, est entré dans la cellule où, déjà, **Léon TRULIN**, à genoux, était en prières. Le condamné a levé la tête: « *Vous êtes seul?* » a- t-il demandé, car la pensée de sa mère ne le quittait point. « Non », a répondu le prêtre. Et entr'ouvrant sa soutane, il lui a montré l'hostie. L'autorité allemande avait permis à tous les condamnés de se réunir une dernière fois et comme **Raymond DERAIN** pleurait, c'est **TRULIN**, son ami **TRULIN** qui lui a dit: « *Tu pleures, tu n'es pas un homme?* »
Puis, il a distribué des cigarettes à tous et à **Marcel D...,** il a dit: « *Je vous pardonne.*» Un instant après, encadré de deux gendarmes en armes, l'un devant, l'autre derrière, il se dirigeait d'un pas ferme vers le lieu de l'exécution. Un officier lui demanda:

- Aurez-vous du courage?

- J'en aurai, répondit-il simplement.

On lui demanda encore:

- Voulez-vous qu'on vous bande les yeux?

- Non, j'aime mieux ma liberté.

Au fond de la cour, près des glacis, un peloton de douze soldats attendait. Un mur faisant saillie cachait le cercueil. Devant une face de ce mur, il y avait sur le sol boueux une planche. **Léon TRULIN** s'est penché vers l'abbé. Devant le décor sinistre et précis, ses dix-huit ans ont tressailli dans ses veines et le cri de l'enfant a jailli :

- Est-ce que ça fait souffrir?

- Non a répondu le prêtre, c'est instantané.

- Mais, déjà l'appréhension s'était dissipée et **Léon TRULIN,** résolument, se plaçait, debout sur la planche, face aux soldats. Il embrasse le prêtre, le congédie d'un « *Partez* » à la fois affectueux et ferme puis, écartant sa chemise, il montre la place où bat son grand cœur. Une salve crépita. L'enfant sublime tomba sur les genoux, puis s'affaissa en arrière. Les Allemands l'avaient tué. Il était désormais immortel.

E. Martin-Mamy

Ancestrami